

recevoir le plutôt possible, une partie des malheureux, dont les prisons foisonnent, & qu'entassés les uns sur les autres l'on a bien de la peine à contenir. — L'application que chacun fait, à son gré, des principes de la liberté, va multiplier les divisions & les querelles. Un fleur de Serre est accusé au Châtelet, d'avoir donné pour gage de fausses reconnoissances du mont-de-piété. Il accuse, à son tour, son adversaire de lui avoir retenu quatre livres d'intérêt par mois, sur vingt-quatre livres. Celui-ci réplique qu'il a prêté à dix pour cent, en conséquence des principes de la liberté.

Dans la nuit du 29 au 30 Novembre, on a transféré les cœurs de Louis XIII & de Louis XIV, qui étoient dans l'église de la maison professée des Jésuites, rue S. Antoine, au Val-de-Grace, lieu de la sépulture des princes de la branche d'Orléans.

On vient de publier l'état de la population de Toulouse; elle n'est que de 60283 habitans, y compris ceux de la banlieue, fauxbourgs & gardiage. Cependant cette ville pourroit, dit-on, dans sa vaste enceinte, en renfermer trois ou quatre cens mille. Sa population va devenir bien moins considérable, n'ayant plus déjà de parlement, & sans doute, bientôt plus d'Université, qui attiroient l'un & l'autre beaucoup d'étrangers dans cette ville, où il ne se fait d'ailleurs que très-peu de commerce. Mais l'académie des jeux floraux lui restera : c'est bien là de quoi la dédommager de toutes ses pertes.

*Extrait d'une lettre de Dunkerque, le 18 Novembre.* « On a publié aujourd'hui la loi maritime dans cette ville. Le pillage d'une bledre chargée de bled, & destinée pour Marseille, a nécessité cette voie de rigueur. Les